



Inventaire général du patrimoine culturel

Rhône-Alpes, Haute-Savoie Thonon-les-Bains Haute-Savoie R.D. 902, avenue de la Dranse

Pont de la Douceur

Références du dossier

Numéro de dossier : IA74002934 Date de l'enquête initiale : 2019 Date(s) de rédaction : 2019

Cadre de l'étude : enquête thématique régionale Points de franchissement de la Haute-Savoie

Degré d'étude : recensé

Désignation

Dénomination: pont

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : isolé Réseau hydrographique : Dranse

Références cadastrales : 2017, AL, 135. Cadastre de Thonon-les-Bains

Historique

Le pont est appelé "Pont de la Douceur", du surnom de Compagnonnage de l'architecte "La Douceur en Savoie" qui l'a construit, Louis Bâtisse (ou Labatisse). Il est également appelé le Pont des Français. Il fut érigé en 1853 sur la Dranse entre Armoy et Marin, sur la Route Nationale numéro 202 de Grenoble à Thonon par Albertville et Sallanches. Au départ situé rive gauche sur la commune d'Armoy, il est cédé à la commune de Thonon en 1970. Il dut être reconstruit en 1855, ayant été endommagé par du flottage de bois en provenance de la vallée d'Abondance. Une crue importante, le 25 mai 1856, a nécessité la mise en place d'un pont provisoire. Le 1er novembre 1859, la hauteur des eaux au pont de la Douceur, a été mesurée à 2,38 mètres. Le passage d'une crue le 9 novembre 1875 a également nécessité des travaux sur le pont. Il apparaît sur les cadastres des communes de Marin et Armoy de 1872, ainsi que des digues. Les deux piles sont bien visibles, avec leurs avant-becs qui les protègent du courant et des troncs d'arbre dérivants. En 1882, le tablier est reconstruit en fer pour une somme de 60 000 francs. Au début des années 1970, le pont est jugé trop dangereux, car perpendiculaire à la rivière, il obligeait la route à prendre deux virages à angle droit de part et d'autre de la rivière. Il fut remplacé par un pont plus moderne construit en 1974. En 2007, l'ancien pont fut démonté pour des raisons de sécurité. Une culée est encore visible en rive gauche, ainsi qu'une portion de route qui y menait en rive droite.

Période(s) principale(s) : 3e quart 20e siècle

Dates: 1974 (daté par source)

Description

Le pont de la Douceur enjambe la Dranse entre les communes de Marine en rive droite et Thonon, en limite de la commune d'Armoy en rive gauche. Il se trouve sur la route départementale numéro 902, entre Thonon et Bioge. Des cheminées de fées (grandes colonnes de roches surmontées d'un bloc de pierre résultant de l'érosion) se trouvent en rive droite, ainsi que les Vignes de Marin, dites "Vignes de Pont". En rive droite, se trouve la route d'accès vers le plateau de Gavot. En rive gauche, une pile de l'ancien pont de la Douceur est visible. Une portion de la route d'accès à cet ancien pont est également encore visible en rive droite. Contrairement à l'ancien pont qui se trouvait perpendiculaire au lit de la rivière, le nouveau pont est légèrement en biais. Il s'agit d'un pont à trois travées en alignement droit. Il y a trois poutres par travée, deux entretoises courantes sur la travée centrale et une entretoise courante sur la travée de rive. La longueur totale du tablier est de 87 mètres. Les deux travées de rive ont une longueur de 15 mètres et la travée centrale a une longueur

de 50 mètres. Les culées sont en béton armé, coulé en place. La hauteur de la culée en rive droite est de 4,50 mètres et celle de la culée en rive gauche de 3 mètres. Il y a deux piles "marteau" en béton armé, également coulé en place. La hauteur de la pile en rive droite est de 4,50 mètres et celle de la pile en rive gauche de 3 mètres. Le tablier a une largeur de 11,50 mètres. La chaussée, d'une largeur de 9 mètres est en béton bitumineux. Les trottoirs, de part et d'autre du pont, sur toute la longueur du tablier et d'une largeur de 0,90 mètre, sont en asphalte. La largeur utile du pont est donc de 10,80 mètres. Les garde-corps, fixés sur une corniche en béton armé, sont métalliques à lisses horizontales, avec glissières en acier galvanisé posé. Les joints de chaussée sont à peigne métallique et les joints de trottoir à revêtement amélioré. Le tirant d'air est de 6 mètres sur la rivière.

Eléments descriptifs

Matériau(x) du gros-oeuvre, mise en oeuvre et revêtement : béton, béton armé

Typologies et état de conservation

Typologies: urbanisme et espaces aménagés

État de conservation : bon état

Dimensions

Mesures:1:87 m; la:11,5 m

Statut, intérêt et protection

Statut de la propriété : propriété du département (Propriété du Département de la Haute-Savoie sous le numéro : OA11.)

Références documentaires

Documents figurés

 AD Haute-Savoie. 3P3/2485. 1872. Extrait de la section unique Feuille n°1 du cadastre d'Armoy AD Haute-Savoie. 3P3/2485. Extrait de la section unique Feuille n°1 du cadastre d'Armoy, 20 octobre 1872. Plan. Archives Départementales de la Haute-Savoie. 1872

AD Haute-Savoie: 3P3/2485

• AD Haute-Savoie. 3P3/5708. 1872. Extrait de la section B Feuille n°3 du cadastre de Marin, 31 décembre 1872

AD Haute-Savoie. 3P3/5708. Extrait de la section B Feuille n°3 du cadastre de Marin, 31 décembre 1872.

Plan. Archives Départementales de la Haute-Savoie. 1872

AD Haute-Savoie: 3P3/5708

Bibliographie

 MAXIT Sylvie ; Le flottage du bois sur la Dranse en Chablais : de la Dranse d'Abondance au Léman ; in : Nature et Patrimoine en Pays de Savoie

MAXIT Sylvie ; Le flottage du bois sur la Dranse en Chablais : de la Dranse d'Abondance au Léman ; in : Nature et Patrimoine en Pays de Savoie (revue) ; mars 2014, n°42 ;

MOUGIN P., Les torrents de la Savoie
 MOUGIN P., Les torrents de la Savoie, Grenoble, 1914; Rééd. La Fontaine de Siloé, 2001. p220-229.

- MOREAU Jean, Si Marin m'était compté, histoire d'une commune
 MOREAU Jean, Si Marin m'était compté, histoire d'une commune, Ed. Pays et terroir, 2002. p31-32
- ADT Pays du Léman et commune de Marin, Patrimoine remarquable de la commune de Marin ADT Pays du Léman et commune de Marin, Patrimoine remarquable de la commune de Marin, 2005. p39-41

ADT Pays du Léman et commune d'Armoy ; Patrimoine remarquable de la commune d'Armoy
 ADT Pays du Léman et commune d'Armoy ; Patrimoine remarquable de la commune d'Armoy ; 2008

Illustrations



Cadastre des communes de Thonon-les-Bains, Marin et Armoy. 2017. Département de la Haute-Savoie / SIG Phot. Pascale Renard IVR84_20207401614NUCA



Extrait de la section unique Feuille n°1 du cadastre d'Armoy. 1872. (AD Haute-Savoie. 3P3/2485) IVR84_20207401636NUCA



Extrait de la section B Feuille n °3 du cadastre de Marin. 1872. (AD Haute-Savoie. 3P3/5708) IVR84_20207401637NUCA



Ancien pont de la Douceur IVR84_20207401620NUCA



Pont de la Douceur, vue de la face amont Phot. Pascale Renard IVR84_20197401225NUCA



Pont de la Douceur, vue générale et environnement Phot. Pascale Renard IVR84_20207401615NUCA



Pont de la Douceur, détail chaussée et garde-corps Phot. Pascale Renard IVR84_20207401617NUCA



Pont de la Douceur, détail structure Phot. Pascale Renard IVR84_20207401619NUCA



Pont de la Douceur, chaussée et garde-corps. Cheminées de fées en rive droite Phot. Pascale Renard IVR84_20207401621NUCA



Pont de la Douceur, détail d'un joint de chaussée Phot. Pascale Renard IVR84_20207401622NUCA



Ancien pont de la Douceur, culée rive gauche Phot. Pascale Renard IVR84_20207401618NUCA



Ancien pont de la Douceur, vue de l'ancienne chaussée en rive droite et de la culée en rive gauche Phot. Pascale Renard IVR84_20207401616NUCA

Dossiers liés

Oeuvre(s) contenue(s):

Auteur(s) du dossier : Pascale Renard, Samir Mahfoudi

Haute-Savoie



Cadastre des communes de Thonon-les-Bains, Marin et Armoy. 2017. Département de la Haute-Savoie / SIG

IVR84_20207401614NUCA

Auteur de l'illustration : Pascale Renard

Date de prise de vue : 2019

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Département de la Haute-Savoie reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Extrait de la section unique Feuille n°1 du cadastre d'Armoy. 1872. (AD Haute-Savoie. 3P3/2485)

Référence du document reproduit :

• AD Haute-Savoie. 3P3/2485. 1872. Extrait de la section unique Feuille n°1 du cadastre d'Armoy AD Haute-Savoie. 3P3/2485. Extrait de la section unique Feuille n°1 du cadastre d'Armoy, 20 octobre 1872. Plan. Archives Départementales de la Haute-Savoie. 1872

AD Haute-Savoie: 3P3/2485

IVR84_20207401636NUCA Date de prise de vue : 2019



Extrait de la section B Feuille n°3 du cadastre de Marin. 1872. (AD Haute-Savoie. 3P3/5708)

Référence du document reproduit :

• AD Haute-Savoie. 3P3/5708. 1872. Extrait de la section B Feuille n°3 du cadastre de Marin, 31 décembre 1872

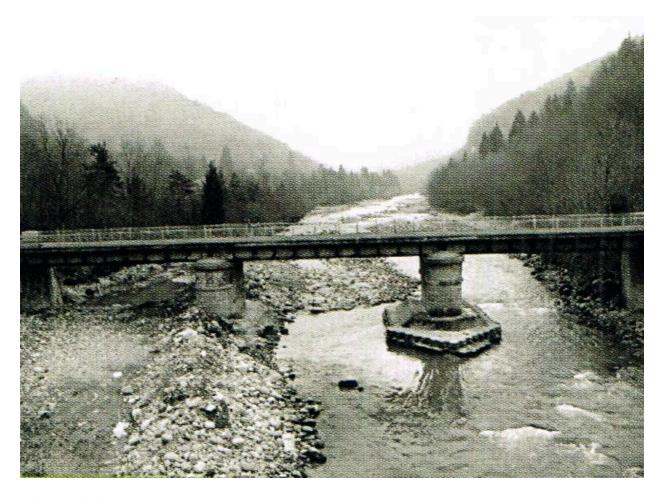
AD Haute-Savoie. 3P3/5708. Extrait de la section B Feuille n°3 du cadastre de Marin, 31 décembre 1872.

Plan. Archives Départementales de la Haute-Savoie. 1872

AD Haute-Savoie: 3P3/5708

IVR84_20207401637NUCA Date de prise de vue : 2019

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Département de la Haute-Savoie reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Ancien pont de la Douceur

Référence du document reproduit :

• MAXIT Sylvie ; Le flottage du bois sur la Dranse en Chablais : de la Dranse d'Abondance au Léman ; in : Nature et Patrimoine en Pays de Savoie

MAXIT Sylvie ; Le flottage du bois sur la Dranse en Chablais : de la Dranse d'Abondance au Léman ; in : Nature et Patrimoine en Pays de Savoie (revue) ; mars 2014, n°42 ;

IVR84_20207401620NUCA Date de prise de vue : 2019

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Département de la Haute-Savoie reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Pont de la Douceur, vue de la face amont

IVR84_20197401225NUCA

Auteur de l'illustration : Pascale Renard

Date de prise de vue : 2019

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Département de la Haute-Savoie reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Pont de la Douceur, vue générale et environnement

IVR84_20207401615NUCA

Auteur de l'illustration : Pascale Renard

Date de prise de vue : 2019

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Département de la Haute-Savoie reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Pont de la Douceur, détail chaussée et garde-corps

IVR84_20207401617NUCA

Auteur de l'illustration : Pascale Renard

Date de prise de vue : 2019

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Département de la Haute-Savoie reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Pont de la Douceur, détail structure

IVR84_20207401619NUCA

Auteur de l'illustration : Pascale Renard

Date de prise de vue : 2019

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Département de la Haute-Savoie reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Pont de la Douceur, chaussée et garde-corps. Cheminées de fées en rive droite

IVR84_20207401621NUCA

Auteur de l'illustration : Pascale Renard

Date de prise de vue : 2019

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Département de la Haute-Savoie reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



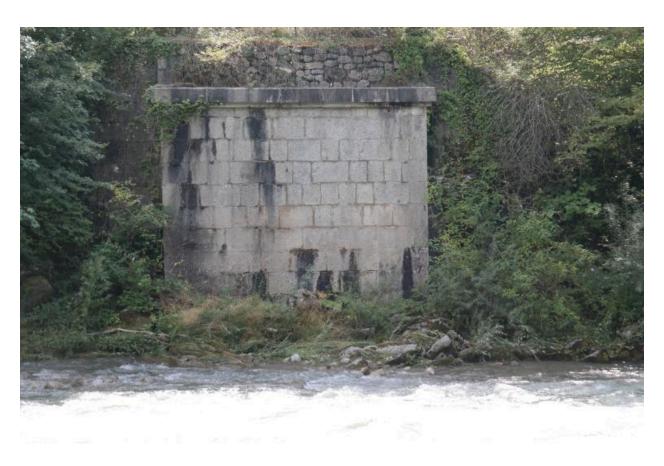
Pont de la Douceur, détail d'un joint de chaussée

IVR84_20207401622NUCA

Auteur de l'illustration : Pascale Renard

Date de prise de vue : 2019

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Département de la Haute-Savoie reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Ancien pont de la Douceur, culée rive gauche

IVR84_20207401618NUCA

Auteur de l'illustration : Pascale Renard

Date de prise de vue : 2019

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Département de la Haute-Savoie reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Ancien pont de la Douceur, vue de l'ancienne chaussée en rive droite et de la culée en rive gauche

IVR84_20207401616NUCA

Auteur de l'illustration : Pascale Renard

Date de prise de vue : 2019

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Département de la Haute-Savoie reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation